



Archidiocèse de Montréal

DÉCRET GÉNÉRAL

Facultés extraordinaires pour la confirmation des enfants et des adultes

Dans le contexte créé par la crise de la pandémie COVID-19, l'œuvre pastorale doit s'adapter pour répondre aux besoins des fidèles. Grâce à leur mandat, tous les pasteurs des nombreuses communautés catholiques dans le diocèse de Montréal sont appelés à partager le ministère de l'évêque (can. 519 CIC), et doivent être habilités pour répondre à cette grande vocation.

CONSIDÉRANT que l'évêque est le ministre ordinaire du sacrement de la confirmation (can. 883 CIC), et que la faculté pour administrer ce sacrement puisse être conférée aux prêtres par un mandat (can. 883 2o) ;

CONSIDÉRANT que les conditions créés par la pandémie rendent impossible l'administration du sacrement de la confirmation de manière juste et opportune sans une augmentation importante de ministres;

CONSIDÉRANT que les fidèles sont actuellement privés des grâces de ce sacrement si importantes pendant cette période d'épreuve et d'incertitude;

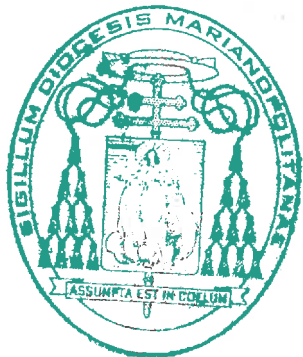
Je décrète

Que tous les curés, les administrateurs et les responsables de paroisses et de missions officiellement nommés à leur office par un mandat de l'Archevêque de Montréal, puissent avoir les facultés pour administrer le sacrement de baptême et de la confirmation aux adultes et de la confirmation aux enfants, qui sont membres de leur propre paroisse(s). Ces facultés seront en vigueur le 1 septembre 2020 jusqu'au 13 décembre 2020, inclusivement.

Que les pasteurs aient le souci d'assurer que tous les candidats sont adéquatement préparés et disposés à recevoir les sacrements, et que les sacrements administrés soient inscrits dans les registres paroissiaux selon les normes du droit (Can. 894-895 CIC).

Pour que personne ne soit privé de la lumière de l'Évangile et de la grâce de l'Esprit Saint pendant cette pandémie, et pour encourager et renforcer les fidèles pendant cette épreuve, je souhaite que tous les pasteurs et leurs collaborateurs rendent disponibles les signes de la grâce que sont les sacrements du Seigneur.

Donné par la présente, ce 6e jour d'août 2020.



Christian Lépine

† Mgr Christian Lépine
Archevêque de Montréal

Francesco Giordano

Francesco Giordano, prêtre
Vice-chancelier